

Paris, le 23 février 2017

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France publie une étude sur les outils de prise de rendez-vous en ligne pour les médecins libéraux



L'engouement pour la prise de rendez-vous sur Internet ne se dément pas, plus de 20 000 médecins en France ont déjà franchi le pas fin 2016 selon les éditeurs.

Face à une offre pléthorique (plus de 50 solutions recensées en France à ce jour), l'URPS médecins libéraux Ile-de-France a souhaité mener une étude afin d'offrir aux médecins les moyens de décoder cette offre foisonnante. Quelles fonctionnalités proposées ? Quel engagement pour le médecin ?

Une quinzaine d'outils de prise de rendez-vous en ligne ont été étudiés, en s'appuyant sur :

- des entretiens avec les éditeurs,
- des démonstrations et tests des solutions,
- des entretiens avec des médecins utilisateurs,
- une analyse des contrats proposés aux médecins.

D'autres outils seront étudiés et viendront compléter cette étude dans les mois qui viennent.

L'URPS recommande aux médecins libéraux et à leurs patients de rester très vigilants sur la propriété et l'utilisation possible des données au travers de ces solutions de prise de rendez-vous en ligne.

L'étude est consultable en ligne sur le site de l'URPS :

www.urps-med-idf.org

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France est une association loi 1901 telle que définie dans le décret n° 2010-585 du 2 juin 2010 et créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Constituée de 80 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional.

Contact presse : Sylvie Courboulay, responsable communication

T. : 01 40 64 56 91 / 06 86 80 88 56 – sylvie.courboulay@urps-med-idf.org